

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1833/SG/FIN autorisant la remise gracieuse d'une dette .

n° 74-1833/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 novembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — Est fait remise gracieuse à M. Farah Badoul bileh ex-contrôleur d'exploitation du Port de. Commerce de Djibouti d'une dette de quarante deux mille six cent quatre vingt deux (49682) FD contractée envers le Territoire pour inobservation de préavis, objet-de l'ordre de recette n° 20 du 1-7-74. Art. 2. — Le susdit ordre de reversement sera annulé tant dans les écritures de l'ordonnateur-délégué que dans celles du Trésorier-Payeur général.